

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

le 26 AOUT 2014

FONDATIONS

Fouilles par tous moyens appropriés.
 Fondations par semelles filantes et longrines sur plots BA, suivant études béton armé, et avis du Bureau de Contrôle.

GROS ŒUVRE

- Murs de façades, pignons et refends : en béton banché revêtu de peinture extérieure étanche.
- Planchers sur étage courant : en béton armé (pré dalle ou coulé en place), sous face destinée à recevoir un enduit garnissant avant peinture (sauf parking en béton brut).

ETANCHEITE

- Les varangues recevront une étanchéité multicouche si elles sont situées sur un logement ou une étanchéité liquide sur leurs surfaces si elles sont à l'aplomb d'une autre varangue.
- Les toitures terrasses reçoivent un isolant thermique sous l'étanchéité.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURES

- Les cloisons seront du type placostill avec ossature métalliques et plaques de plâtre hydrofuge avec laine de roche pour les gaines.

REVETEMENTS DES SOLS

- Sur toute la surface des logements, revêtement carrelage grès émaillé 30*30 posés au mortier de ciment sous isolant phonique compris plinthes assorties. Finition béton lissé pour sols des surfaces des varangues.
- Sur la surface des communs revêtements carrelage grès émaille 30*30 compris plinthes assorties.

EQUIPEMENT CUISINE

- Pour type 1 : ensemble kitchenette avec meuble (bas et haut avec emplacement micro-onde) comprenant un évier inox ou résine 1 bac, 1 égouttoir, une plaque vitrocéramique 2 feux, une hotte aspirante, une attente machine à laver avec évacuation
- Pour autres logements : Idem sauf évier inox 2 bacs, une plaque électrique 4 feux, Deux attentes machines à laver avec évacuations.

PEINTURES, FAIENCES

- Cuisines : faïence 0.15 X 0.15 ou 0.20 x 0.20 sur une hauteur de 0.60 m au-dessus du plan de travail.
- Salle de Bains : faïence de couleur blanche 0.20 x 0.20, localisation sur 2,00 m de haut au pourtour de la baignoire ou douche selon le cas
- Sur porte palière : lasure ou peinture
- Sur menuiserie intérieure : 2 couches de peinture glycéroptalique ou lasure.
- Sur plafond béton : peinture lisse sur enduit peintre.
- Sur faux plafond en étage (plaqué de plâtre) : peinture acrylique.
- Sur les murs des pièces sèches : 2 couches de peinture vinylique (+enduit si support béton)
- Sur les murs des pièces humides (hors zones en faïence) : 2 couches de peinture glycéroptalique (+enduit si support béton).

MENUISERIES INTERIEURES

- Huisseries : métalliques ou bois.
- Porte palière : à lame pleine acoustique avec serrure de sûreté 3 points parement lisse.
- Portes intérieures : de type iso plane pré peinte

MENUISERIES EXTERIEURES

- Menuiseries aluminium ou PVC coulissantes ou ouvrants à la française dimension suivant plans archi, épaisseur des vitrages suivant note de calcul.
- Occultation par volets extérieures PVC ou Alu coulissant ou à projection ou à la française : localisation suivant plan archi
- Gardes corps métallique en acier galvanisé pré laqué

- Occultation des varangues (suivant plan sur certaines varangues) par brise soleil en tôle perforée

ELECTRICITE

- Type d'installation encastrée dans dalles, murs et cloisons depuis tableau électrique.
- Puissance selon type de logement.
- Appareillage, type LEGRAND série Mosaïque, ou équivalent.
- Les logements sont équipés selon la norme NF C 15- 100

EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION

- Télévision : 1 prise TV dans le séjour et dans une chambre.
- Téléphone : 1 prise d'arrivée, équipée d'un conjoncteur, dans le séjour (2 dans séjour pour les types 1) et dans une chambre.
- Télévision : antenne collective râteau et parabolique en toiture du bâtiment.
- Mise en œuvre de fourreaux pour câblage ultérieur de la résidence en fibre optique selon la norme

Brasseurs d'air.

- Brasseurs d'air fixé en plafonds, et une attente en séjour suivant la réglementation.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

- Production d'eau chaude solaire par mise en œuvre de capteur en toiture terrasse et de ballons individuels dans chacun des logements.

APPAREILS SANITAIRES

- Equipement sanitaire et plomberie : distribution en cuivre ou retube.
- De couleur blanche, marque ROCA ou PORCHER ou similaire : bâc à douche en porcelaine ou baignoire acrylique selon plan, avec ensemble douchette téléphone.
- Meuble vasque avec porte, surmonté d'un miroir et bandeau lumineux.
- Cuvette WC en porcelaine avec réservoir attenant
- Robinetterie mitigeur de marque ROCA ou PORCHER ou similaire sur tous les appareils.
- Attente et évacuations pour lave linge en SDB ou cuisine, et attente et évacuation lave vaisselle en cuisine.
- Barre de douche en partie haute (Rideau de douche non fourni)

EQUIPEMENT DES IMMEUBLES

- Hall d'entrée: décoration selon étude de l'architecte.
- Murs : enduit + peinture sur murs intérieurs protégés, pliolite ou imperméabilisation suivant localisation.
- Eclairage : par points lumineux commandés par minuterie
- Batterie de boîtes aux lettres : selon normes PTT.
- Cages d'escalier : marches, contremarche et palier en ciment.
- Murs et plafonds : brut de béton avec couche de peinture acrylique
- Local poubelle : commun au niveau d'accès à la résidence.
- Ascenseur : ascenseur 630 kg conforme aux normes, finition cabine au choix de l'architecte, compris miroir.
- Contrôle d'accès : ouverture porte d'entrée par digicode

EQUIPEMENTS EXTERIEURS

- Eclairage des parkings : sous bâtiment par minuterie. Bacs à sable et extincteurs selon normes de sécurité.
- Assainissement des eaux pluviales : par raccordement au réseau de la commune.
- Assainissement des eaux usées : par raccordement au réseau de la commune.
- Alimentation eau potable : par raccordement au réseau de la commune.
- Branchements eau particulier : en polyéthylène jusqu'aux gaines communes de l'immeuble.
- Réseau téléphonique : raccordement en souterrain au réseau PTT.
- Electricité : alimentation en souterrain jusqu'aux gaines palières. Tableau disjoncteur intérieur à chaque logement.
- Eclairage extérieur : par réseau souterrain.
- Interphonie pour accès piétons depuis extérieur.
- Portail coulissant à manœuvre électrique pour accès au parking, 1 télécommande par place de stationnement.
- Espaces verts : engazonnés et plantés d'arbres à hautes tiges et d'arbustes suivant plans

Nota : Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant, peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure.

Le maître d'Ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.